

Les cartes subventionnées

A compter du 29 juin 2020



Imagine R
Liste des pièces à fournir

Voici la liste des pièces à fournir :

- dossier dûment rempli
- certificat de scolarité ou attestation pour les dossiers étudiants
- photos pour les premières souscriptions
- chèque ou RIB pour le règlement
- justificatif de domicile (ce dernier vous sera rendu de suite)

La subvention est accordée jusqu'à l'âge de 21 ans inclus (année 1999).

Une aide complémentaire de 25 €, par collégien non boursier, sera délivrée sur demande et sur présentation des justificatifs correspondants à partir du premier semestre 2021. Le titre Imagine R vous coûtera 25 € au lieu de 50 € après remboursement par le département.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site internet du département, via ce lien.

Seine-et-Marne - La carte Imagine R

<http://seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Transports-scolaires-priorite-au-service/La-carte-Imagine-R>

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les lieux de dépôt à savoir :

- > *pour les habitants de Brie-Comte-Robert : la Communauté de communes de l'Orée de la Brie*
- > *pour les habitants de Servon : Mairie de Servon,*
- > *pour les habitants de Chevry-Cossigny : Mairie de Chevry*
- > *pour les habitants de Varennes-Jarcy : Mairie de Varennes-Jarcy.*